



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 5 décembre 2023

CULTURE

Ouverture du Fonds d'aide aux échanges artistiques et culturels pour l'Outre-mer (FEAC) – 1ère commission 2024

Vous œuvrez pour le rayonnement des expressions artistiques ultramarines ? Vous souhaitez faire voyager des projets au-delà des limites de la Guadeloupe ? Vous voulez encourager les rencontres fertiles entre artistes venus de différents horizons ? Les ministères en charge de la Culture et des Outre-mer de la Culture peuvent prendre conjointement en charge une partie de vos frais de déplacements au titre du Fonds d'aides aux échanges artistiques et culturels pour l'Outre-mer.

Vous pouvez depuis le 1^{er} décembre accéder à la démarche en ligne afin de faire une demande d'aide FEAC pour vos projets artistiques et culturels :

<https://www.culture.gouv.fr/fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Fonds-d-aide-aux-echanges-artistiques-et-culturels-pour-l-Outre-mer-FEAC>

Vous avez jusqu'au **26 janvier 2024**, 23h59 (heure de Paris) pour déposer vos demandes pour la 1ère commission de 2024.

Pour toutes informations préalables sur le FEAC :

- nathalie.gonthier@culture.gouv.fr (conseillère arts visuels, Musées et cinéma)
- delphine.cammal@culture.gouv.fr (conseillère spectacle vivant)
- nathalie.erny@culture.gouv.fr (conseillère livre et lecture, archives, PCI, langues)
- laurence.selbonne@culture.gouv.fr (conseillère action culturelle et territoriale)

Contact presse :

Cécilia Collomb

0590 41 14 53

DAC de Guadeloupe et des îles du Nord